

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **S.E. Joseph DION NGUTE**, a présidé par visioconférence ce jeudi, 23 avril 2020, la réunion hebdomadaire du Comité interministériel chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

Les échanges au cours de cette concertation ont essentiellement porté sur :

- le point actualisé de l'évolution du COVID-19 au Cameroun ;
- la revue des mesures prises pour limiter l'expansion du coronavirus dans les centres pénitenciers ;
- le rapatriement des camerounais en détresse à l'étranger, suite à la fermeture des frontières nationales ;
- les modalités de déploiement des élèves et des étudiants dans les salles de classe et amphithéâtres, à compter de la date indicative de reprise des cours le 1^{er} juin 2020.

A l'issue des rapports présentés sur ces différents points par les Ministres compétents, il ressort ce qui suit :

1. **S'agissant de l'évolution du coronavirus au Cameroun**, 1 334 cas ont déjà été répertoriés dans 08 Régions de notre pays. A date, 668 personnes ont recouvré la santé et 43 décès des suites du COVID-19 sont enregistrés. La stratégie de riposte à l'œuvre permet d'assurer une maîtrise progressive de cette pandémie au Cameroun, en dépit de son étalement géographique.
2. **En ce qui concerne les mesures prises pour limiter l'expansion du COVID-19 dans les établissements pénitentiaires**, le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a indiqué que l'application des dispositions du décret

présidentiel du 15 avril 2020 portant commutation et remise des peines à certains détenus, contribuera à décongestionner les prisons du pays et, par conséquent, à réduire les risques de propagation du coronavirus en milieu carcéral. Au demeurant, les mesures déjà prises pour protéger les prisonniers contre ce virus portent notamment sur la suspension des corvées à l'extérieur ; la mise en place des cellules d'observation pour les cas suspects ; le lancement des opérations de désinfection des prisons ainsi que l'application des gestes barrières.

3. **Pour ce qui est de la situation des camerounais en détresse à l'étranger**, le Président de la République, **Son Excellence Paul BIYA**, a instruit le Gouvernement de procéder à leur rapatriement, à la charge de l'Etat. A ce jour, un premier contingent de **675** camerounais a déjà été rapatrié depuis la fermeture des frontières nationales le 18 mars 2020, et **668** autres se trouvent encore bloqués dans plusieurs pays étrangers. Des négociations sont en cours, à la diligence du Ministre des Relations Extérieures, pour l'organisation de vols spéciaux, avec l'appui des chancelleries étrangères et des représentations diplomatiques du Cameroun concernées, en vue du rapatriement dans les prochains jours du deuxième contingent.

Parallèlement, le Gouvernement facilite le rapatriement des étrangers désireux de retourner dans leurs pays respectifs.

4. **Quant aux modalités de déploiement des élèves et des étudiants dans les salles de classe et amphithéâtres, à compter de la date indicative de reprise des cours le 1^{er} juin 2020**, des mesures spécifiques sont à l'étude, en ce qui concerne les élèves de la maternelle, de la SIL et du Cours Préparatoire, au regard des difficultés à faire respecter les gestes barrières à cette catégorie d'apprenants.

Par ailleurs, afin de respecter les mesures de distanciation sociale en milieu scolaire, un système de mi-temps et de rotation des effectifs est envisagé dans les autres classes du primaire et dans les établissements secondaires.

Dans l'enseignement supérieur, l'accent pourrait être mis sur la segmentation des filières, l'échelonnement des cours et la démultiplication des groupes de travaux dirigés.

Au terme des échanges, le Chef du Gouvernement a donné les directives suivantes :

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

- Au **Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux**, de continuer à travailler étroitement avec le Ministère de la Santé Publique, pour limiter la propagation du coronavirus en milieu carcéral ;
- Au **Ministre des Relations Extérieures**, en collaboration avec toutes les autres administrations compétentes, d'accélérer les procédures de rapatriement des camerounais en détresse à l'étranger, conformément aux directives du **Chef de l'Etat**.
- Au **Ministre de la Santé Publique**, en relation avec le Gouverneur de la Région du Centre, de finaliser les mesures liées à l'organisation du confinement des compatriotes qui seront rapatriés, et d'accorder une attention particulière à la mise en place des centres spécialisés de traitement des patients du COVID-19 ;
- Au **Ministre de la Décentralisation**, de suivre étroitement les opérations de distribution des produits et matériels médicaux offerts par le **Chef de l'Etat** aux Communes, au titre de la lutte contre le COVID-19 ;
- Au **Ministre de l'Administration Territoriale**, en relation avec le Ministre de la Santé Publique, de s'assurer que les personnes décédées des suites du coronavirus soient inhumées dans leurs localités de décès ;
- **Aux Ministres en charge du secteur éducatif**, d'approfondir la réflexion sur les modalités de déploiement des élèves et étudiants dans les établissements scolaires et universitaires, dès la reprise des cours.

Pour conclure, le Premier Ministre a demandé aux uns et aux autres de rester mobilisés et engagés dans la lutte contre la pandémie du COVID-19, et de veiller au respect, par les populations, des gestes barrières, en particulier le port systématique du masque de protection dans les espaces ouverts au public.-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUETES
 COPIE CERTIFIEE CONFORME

Yaoundé, le 23 AVR 2020

Le Secrétaire Général des Services
 du Premier Ministre,

FOUDA Séraphin Magloire